

LE RESPECT ... UNE QUESTION DE RECONNAISSANCE

Jean-Pierre CHEVANCE – Psychologue, APF, Rennes

Jean-Pierre CHEVANCE

Le problème du respect de l'autre, me semble être au coeur de toute relation inter-humaine vraie et authentique, quelque soient les caractéristiques identitaires de la personne. Que l'on soit en situation de handicap ou pas. Si la personne handicapée demande à ce qu'on la respecte, elle se doit d'avoir de la considération envers toutes les personnes qu'elle côtoie.

Je me propose de vous relater quelques situations que j'ai vécues et qui m'ont amené à m'interroger sur le manque de respect qui nous frappe lorsque l'on est une personne en situation de handicap. Dans les situations relatées, certaines personnes en inter-action avec moi étaient des professionnels, d'autres ne l'étaient pas.

Le corps abîmé, et la plus ou moins grande dépendance de la personne, peut induire chez l'autre des états

émotionnels et affectifs particuliers. Suivant la nature et l'intensité de ceux-ci, ils peuvent bousculer le statut de sujet de la personne en situation de handicap. La relation peut en être pervertie et exprimer une "certaine violence" qui se manifeste par des attitudes traduisant un manque de considération ou un manque d'écoute envers celui que vous aidez, que vous soignez ou que vous accompagnez. Ces attitudes sont souvent inconscientes. Il y a comme un "oubli" du fait que cette personne est votre semblable et qu'elle a droit aux mêmes égards que ceux que vous attendez des autres.

Depuis quelques années, j'ai besoin d'être aidé partiellement dans la vie quotidienne, en particulier pour prendre ma douche, m'habiller, préparer mes repas et effectuer d'autres tâches ménagères. J'ai recours à un service d'auxiliaires de vie. Généralement, lorsque la personne arrive chez moi le matin à 8h30, je suis dans mon fauteuil en pyjama. Je peux encore passer seul du lit au fauteuil et vice-versa. Pendant qu'on me prépare mon petit déjeuner et que je déjeune, je formule mes souhaits pour les repas du midi et du soir.

Un jour, c'était au moment des vacances d'été, je n'étais pas encore levé quand l'auxiliaire est arrivé. C'était un remplaçant qui était déjà venu deux ou trois fois et à qui j'avais expliqué ce qu'il devait faire ainsi que ma manière de fonctionner.

J'ai mis un certain temps, ce jour là, à me lever. Quand je suis arrivé dans la cuisine, mon petit-déjeuner

était prêt. Jusque là, rien de troublant. Mais alors que je m'apprêtais à lui faire part de ce que je voulais qu'il me prépare pour les repas du midi et du soir, il me dit : "Tout est prêt. Je vous ai préparé une côte de porc avec des haricots verts pour ce midi, et des pâtes au jambon et au gruyère pour ce soir". Ce n'était pas du tout ce que j'avais prévu de manger. Je lui en ai fait la remarque. Dans un premier temps, il n'a pas semblé comprendre qu'il avait pris des initiatives sans me consulter. Puis au bout d'un moment, il me propose de me préparer autre chose. Je n'ai pas accepté, peut-être par respect vis-à-vis de lui.

Dans cette histoire quelqu'un d'autre avait décidé à ma place. C'était en quelque sorte une prise de pouvoir. Par cet acte je me sentais nié dans mon rôle d'acteur de ma vie. On ne me reconnaissait pas le droit de choisir, d'avoir des désirs en matière culinaire, en m'imposant un menu que je n'avais pas choisi.

Autre illustration de situations délicates : il m'arrive de demander aux auxiliaires de vie d'arroser les plantes qui sont sur mon balcon. Un jour je formule cette demande à l'une d'elle, alors que je suis obligé de partir avant elle. C'est quelqu'un qui aime jardiner. Quand je suis rentré chez moi, j'ai constaté que "mon jardin" avait été entièrement transformé. Les plantes qui sont dans des bacs ou dans des pots, avaient été disposées différemment sur le balcon. Au départ j'avais disposé les plantes sur mon balcon, auquel je ne peux pas accéder avec mon fauteuil roulant, de manière à ce que je puisse les voir depuis ma salle. D'une part la nouvelle disposition ne tenait pas du tout compte de cet aspect là, et d'autre part j'avais simplement demandé que mes plantes mes plantes soient arrosées.

Dans cette situation, cette personne s'était d'une certaine manière immiscée dans ma vie personnelle sans mon consentement et s'était appropriée mon "espace vert" pour le réorganiser à sa manière. Là aussi il y a eu une prise de pouvoir. L'auxiliaire de vie est là, me semble-t-il, pour compenser nos manques et nos impossibilités fonctionnelles et non pour gérer toute notre vie. Le fait que la dépendance nous amène à livrer de manière plus ou moins importante notre intimité, qu'elle soit corporelle ou matérielle induit peut-être chez l'autre qui nous aide, de manière inconsciente, une "autorisation" de pénétrer plus facilement dans la sphère de la personne aidée. Cela part d'un bon sentiment, bien souvent.

Dans le milieu hospitalier ou de la rééducation il m'est arrivé quelques aventures dans lesquelles j'ai vraiment ressenti que l'on violait ma personne et mon territoire. En un mot que l'on ne me respectait pas.

Un matin, au réveil, je fus pris d'assaut par quatre soignants. Une infirmière prenait ma tension mon bras droit, une laborantine me faisait une prise de sang au bras gauche, une stagiaire infirmière

me soignait une blessure au pied, tandis qu'une aide-soignante essayait de me placer le thermomètre à l'aisne. Je ne déteste pas tant de présence féminine, mais le contexte enlevait tout le charme qu'aurait pu avoir une telle situation. Je me suis littéralement senti dépossédé de mon corps manipulé, et nié en tant que personne.

Le médecin m'avait prescrit de la cortisone et m'avait bien expliqué les raisons de cette prescription. Un peu plus tard une infirmière m'apporte 5 ou 6 comprimés différents. Etonné, je dis à l'infirmière que je suis surpris par cette quantité de pilules et que je voudrais avoir des explications. Elle me répondit "vous devez prendre tout a". J'ai refusé de prendre ces médicaments sans avoir eu d'explication. Elle m'ordonna de les avaler. Je lui ai réitéré ma demande d'information. Elle est partie en contenant une certaine agressivité. Au bout d'un certain temps elle est revenue et m'a donné des explications. Alors je lui ai fait plaisir en avalant ses comprimés.

Lors d'un autre séjour dans un service de rééducation, un aide-soignant entrait dans ma chambre sans frapper, ne me parlait pas, prenait mon journal et s'installait pour le lire sans même m'en demander la permission. Il m'est arrivé plusieurs fois de rentrer dans ma chambre et de le trouver entrain de lire. Cette même personne s'est mise à me tutoyer d'emblée lorsqu'elle devait me parler ou s'occuper de moi. Je lui ai fait quelquefois la remarque qu'elle prenait beaucoup de libertés avec moi, et que cela m'indisposait. Elle trouvait toujours un moyen de ne pas me répondre.

Le manque de respect à l'égard de la personne handicapée peut prendre diverses formes et ne pas être toujours perçu ou voulu comme tel. Il n'en reste pas moins que nous recevons ces attitudes comme une non-reconnaissance de notre être personnel par l'autre qui nous aide.

Des situations sociales qui ne sont pas de l'ordre de la relation d'aide expriment quelquefois de l'irrespect, un manque de considération à l'égard d'une personne dont le handicap est bien visible.

Il y a quelques temps, j'ai changé de véhicule. Je suis allé une première fois chez un concessionnaire automobile pour avoir des informations sur les différents véhicules susceptibles de m'intéresser. Un commercial m'a accueilli. Il me semblait un peu embarrassé, n'étant pas très communicatif, à la différence d'un de ses concurrents que j'avais consulté avant.

Mon choix étant fait, je suis retourné quelques jours après pour commander mon véhicule chez ce premier concessionnaire. Les qualités de l'automobile que je voulais acquérir m'intéressant davantage que la personne qui me la vendait. Après avoir discuter un moment, la personne s'installe à son bureau, je me mets en face d'elle, et elle remplit un papier de commande en me demandant nom, prénom et adresse... Je lisais à l'envers les informations qu'elle me demandait. A la ligne, profession, il ne me demande rien, et inscrit "sans" puis continue de remplir sa feuille. Lorsque la feuille fut remplie, je lui ai

fait remarquer qu'il ne

m'avait pas demandé ma profession : " Excusez-moi j'ai oublié" me répondit-il. Quand je lui ai dit que j'étais psychologue, j'ai perçu un certain embarras.

L'attitude de cet homme a été de toute évidence induite par la prégnance de mon handicap. C'était mon corps contenu dans un fauteuil roulant, avec toutes les impossibilités réelles et/ou imaginaires qu'il pouvait évoquer en lui, qui l'ont bousculé. Dans cette situation je ne me suis pas senti considéré comme une personne, comme l'égal de celui qui était en face de moi, puisqu'il m'avait d'une certaine manière nié en ne me prêtant pas d'identité professionnelle.

Quand dans une relation d'aide, ou une relation sociale ordinaire l'autre adopte des comportements, ou pose des actes qui vous dépossèdent de votre statut de sujet, de votre parole, de la possibilité de choisir, il ne vous respecte pas. Le respect que l'on porte à autrui induit des attitudes qui lui permettent de se garantir un espace personnel, une place pour advenir en tant que sujet. Quand on me manque d'égard et de

considération, quand on ne prend pas en compte ma parole, je me sens nié et rejeté. On ne me reconnaît pas en tant que personne. Je suis réduit à mes impossibilités et l'on ne me considère pas comme un individu libre et responsable.

Dans tout ceci, je peux identifier le refus de voir en l'autre son semblable, et de lui accorder le statut de partenaire. Le respect c'est la reconnaissance profonde que l'autre est légal de soi-même. Cela nécessite un souci de non-violence, un désir de ne pas s'approprier pour laisser à l'autre un espace personnel où il pourra exprimer et affirmer son existence en tant que sujet.

Il nous faut considérer l'autre, différent, comme un autre soi-même.